

République Française Département de Saône-et-Loire	Date de convocation : 23 novembre 2023 Date d'affichage : 23 novembre 2023	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE SAINT AMOUR BELLEVUE Séance du 28 novembre 2023
--	---	---

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit novembre 20 heures 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Josiane CASBOLT

MEMBRES :

En exercice : 14
Présents : 11
Votants : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Mireille PERRET, Maxime TERRET, Catherine CANARD, Rachel HAMEY, Marie José BERNET, Mathieu TRIBOULET, Joseph DE SONIS, Jean-Yves MIDEY, Josiane CASBOLT, Claude BOISSON, Marie-Claude WILSON

Représentés : Grégory BARBET par Catherine CANARD

Excusés : Laurence CHOMIENNE

Absents : Pascal DURAND

Secrétaire de séance : Mireille PERRET

Objet: Autorisation de mandatement d'investissement 2024

L'article L 1612-1 du CGCT prévoit que « jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer pour autoriser le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget 2023 et détaillé par chapitre ou par programme(opération)

Chapitre ou opération		Crédits votés au BP 2023	Décisions modificatives votées en 2023	Montant total à prendre en compte	Crédits pouvant être ouverts
		a	c	d = a + c	
Ch. 21	Immobilisations corporelles	25 500 €	- €	25 500 €	6 375 €
ope 109	Ecole maternelle primaire	21 700 €	- €	21 700 €	5 425 €
ope 115	Salle des fêtes	97 000 €	12 000 €	109 000 €	27 250 €
ope 125	Noms et numérotation des rues	1 000 €	- €	1 000 €	250 €
ope 143	Logement Route de la St Valentin	24 000 €	8 000 €	32 000 €	8 000 €
ope 150	Tourisme St Amour	2 300 €	200 €	2 500 €	625 €
ope 79	Agrandissement cimetière	4 000 €	- €	4 000 €	1 000 €
ope 151	Aménagement Place du Plâtre Durand	190 000 €	20 200 €	169 800 €	42 450 €
	TOTAL	365 500 €	0	365 500 €	91 375 €

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, 12 pour, dont 11 présents et 1 par procuration, 0 contre, 0 abstention)

AUTORISE le Maire à mandater des dépenses d'investissement dans les conditions exposées ci-dessus.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

le Maire,
Josiane CASBOLT


Le Maire
Josiane CASBOLT